

Dénoncée mais toujours populaire : l'heure de la curée pour la chasse à courre ?

Menacée par une proposition de loi sur le point d'être déposée, la vénerie est la cible, ces dernières années, de militants animalistes déterminés à dénoncer sa cruauté à coups de vidéos chocs. Pour autant, elle n'a jamais enregistré autant d'adeptes qu'aujourd'hui.

Charlie mange des Chocapic à l'arrière du pick-up. « Les jours de chasse, c'est sans lait », précise le garçon de 5 ans, une main dans la boîte en plastique. Ce 7 janvier, en forêt d'Orléans (Loiret), comme tous les week-ends depuis sa naissance, il suit la partie de chasse à courre menée par sa famille. Il y a deux ou trois ans, à Fontainebleau, un groupe de militants antichasse l'a interpellé avec d'autres enfants. « Vos parents sont des assassins », leur ont-ils dit. Là, Philippe Prioux, père de Charlie et fils de Pierre-François Prioux, le président de la Société de vénerie, est descendu de son cheval. « Les adultes, oui, mais on ne touche pas aux enfants », leur a-t-il hurlé.

Des histoires comme celle-ci, veneurs et militants antichasse à courre en ont des centaines. « Un jour, il va y avoir un drame », lançait la procureure Marie Lawrysz à la présidente du tribunal de Compiègne, le 2 décembre 2022. A la barre, deux chasseurs accusés d'avoir tapé la tête de Keely Fischer contre un arbre avant de lui voler sa GoPro. La jeune femme de 21 ans connaît l'un de ses agresseurs. Il l'emmenait suivre des parties de chasse quand elle était enfant. Puis Keely Fischer a viré de bord en rejoignant le collectif Abolissons la vénerie aujourd'hui (AVA). L'ennemi numéro un des veneurs. Depuis cinq ans, ces deux camps se livrent une guerre d'usure, parfois violente. Sans merci.

Rituels et tenues codifiées

C'est une drôle d'époque pour la vénerie française, qui existe depuis François Ier. Jugée anachronique, cruelle, aristocratique, elle n'a jamais été autant pratiquée : on compte 10 000 chasseurs répartis en 394 équipages (contre 218 en 1914) et 100 000 adeptes. Elle vit à la fois son heure de gloire et de sursis. « La France fait partie des six pays au monde qui autorisent cette chasse archaïque », rappelait une tribune intitulée « La chasse à courre sème le chaos et la terreur, nous demandons son abolition », publiée sur Lemonde.fr, le 8 janvier.

Cette chasse traditionnelle qui consiste à traquer un animal sauvage avec une meute de chiens n'existe presque plus au-delà de nos frontières. La Belgique l'a abolie en 1995, l'Ecosse en 2002. L'Angleterre et le Pays de Galles l'ont remplacée par une chasse au leurre durant laquelle les chiens poursuivent une odeur artificielle de renard. En Irlande, aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie, on traque seulement le renard ou le coyote, mais sans les rituels et les tenues codifiées des veneurs français.

La France est enfin « mûre » pour suivre l'exemple de ses voisins européens, veut croire Marine Tondelier, secrétaire nationale d'Europe Ecologie-Les Verts. Après la proposition de loi, finalement retirée, pour l'abolition de la cor-

rida en novembre 2022, puis des mesures sur la chasse jugées très décevantes, la lutte contre la vénerie pourrait mobiliser au-delà des étiquettes politiques. Le député écologiste de Gironde Nicolas Thierry a donc prévu de déposer, dans les semaines à venir, une nouvelle proposition de loi visant uniquement l'abolition de la vénerie. Il espère la faire voter en avril, soit quelques jours après la fin de la saison de la chasse à courre, le 31 mars.

Le principe semble simple, s'il n'y avait pas tous ces codes, ces règles et ce vocabulaire ésotérique. Des hommes à cheval guident une meute de chiens poursuivant un cerf, un chevreuil ou un sanglier pour la grande vénerie. La petite, celle du lapin, du lièvre ou du renard, se pratique à pied. Des airs de trompe accompagnent chaque action de chasse. Lorsque la meute épuise la proie, on sonne l'hallali. A la petite vénerie, les chiens « prennent » la proie, le grand gibier est, lui, égorgé à la dague par le maître d'équipage. Mais dans le vocabulaire de la vénerie, on ne tue pas, on sert, on prend, on fait les honneurs. A la « curée », on dépèce l'animal et on en donne une partie à manger à la meute.

Tel un club de football, chaque équipage de vénerie a ses couleurs, sa tenue, ses fanfares. Le maître d'équipage loue la forêt, gère le chenil, finance l'activité en partie grâce aux cotisations de ses adhérents. Au sein des équipages, on distingue plusieurs grades hiérarchiques, dont les « boutons » et les « gilets ». Parmi les membres de La Futaie des amis, à Compiègne, les boutons, reconnaissables à leur redingote or et azur et leur cravate blanche nouée autour du cou, une dague à la ceinture, paient 4 000 euros par an pour chasser le cerf à cheval. Les gilets, en veste noire, dépensent 3 000 euros, mais n'ont pas le privilège des dorures.

Au Rallye Tempête, qui chasse le chevreuil en forêt de Fontainebleau et d'Orléans, les boutons déboursent 1 500 euros par an. Le cerf, animal royal courant sur une surface plus étendue, nécessite des parcelles plus importantes. La Futaie des amis verse ainsi 70 000 euros à l'Office national des forêts et le Rallye Tempête 30 000 euros pour leurs parties bihebdomadaires. Dans la quarantaine d'équipages chassant le cerf, on emploie un piqueux, le seul salarié de l'équipage. Maître des chiens, il les dresse, s'en occupe, les guide vers la proie. Plus que l'attaquant du club, il en est le sélectionneur.

« Rescapé, viens ici ! », hurle Pierre Delahaye. Le piqueux de La Futaie des amis, 30 ans, a un chien au flanc tondu sur lequel on peut lire les initiales du maître d'équipage, AD, pour Alain Drach. Avant lui, on y inscrivait celles de sa mère, Monique de Rothschild. Elle a créé La Futaie des amis en 1961 avant de passer le fouet à son fils, en 2001. Sa passion, elle-même l'avait héritée de son père, James de Rothschild. « Ce n'est pas parce que je suis un Rothschild que je suis né avec une cuillère en argent dans la bouche. De ma mère, je n'ai hérité que sa montre Boucheron », précise, entre deux cigarillos, Alain Drach devant la cheminée de son relais de chasse, à Compiègne.

Ses 130 chiens aboient au loin. Leurs photos sont partout dans cette maisonnette en pierre aux volets verts où chasseurs et suiveurs se retrouvent après la chasse. Sa fortune, il ne la doit qu'à lui-même, assure-t-il. Alors, Alain Drach déroule son long CV : des encyclopédies Britannica vendues en porte-à-porte dès ses 18 ans à la franchise des fleuristes Monceau Fleurs développée lorsqu'il travaillait aux côtés de son oncle Edmond de Rothschild. Chasseur invétéré, l'homme d'affaires fait de la propriété de son oncle le paradis du tir.

En bon consultant, il améliore le domaine des frères Wertheimer, propriétaires de la maison Chanel. Ces derniers l'engageront ensuite pour lancer la ligne de vêtements de l'armurier britannique de luxe Holland & Holland, à la fin des années 1990. Pendant ce séjour anglais, Alain Drach cofonde la Countryside Alliance, un lobby du monde rural dont la première campagne a été la défense de la chasse, alors qu'une loi menaçait la vénerie britannique.

« On a réussi à faire descendre 400 000 personnes dans les rues de Londres », se réjouit-il. Avec un succès mitigé puisque le Hunting Act est appliqué dès 2005. Aujourd'hui, Alain Drach exploite l'une des plus importantes fermes de l'Oise, possède une marque de vêtements cynégétiques et plusieurs sociétés immobilières. Et, tous les mercredis et samedis, il chasse. « Le cerf, c'est ma vie. Chaque trophée est un souvenir. »

Réseaux sociaux et GoPro

S'il fallait dater précisément le début de cette guerre, il faudrait retenir le 21 octobre 2017. Ce jour-là, un cerf poursuivi par l'équipage d'Alain Drach se réfugie dans un jardin de la rue des Veneurs à La Croix-Saint-Ouen. Alors que l'animal saute de clôture en clôture pour se sauver, Alain Drach l'abat de deux coups de fusil, « à la demande des gendarmes », selon lui.

Parmi les nombreuses caméras le filmant, celle de Stanislas Broniszewski, 39 ans. Depuis plusieurs mois, ce producteur de musique de Compiègne recueille les témoignages des habitants des villages autour de la forêt domaniale. Les cerfs dans les jardins, les chiens le long des routes, ces hommes en « tenue d'époque », ce système « féodal », il en entend parler depuis une grosse année. Mais, jusque-là, avait plus la tête à « la musique de Brooklyn » qu'au cerf.

Pendant sa tournée des villages, ce fils d'une psychologue et d'un informaticien, « nihilistes et trotskistes », comprend que « les habitants subissaient, mais se disaient qu'ils ne pouvaient rien faire contre ces gens si puissants ». Le militant décide alors de lancer le collectif AVA. Avant lui, la Société protectrice des animaux, le Rassemblement des opposants à la chasse ainsi que Sauvage pour les animaux de la forêt avaient déjà manifesté contre la chasse à courre dans les années 1980. Mais sans l'appui des réseaux sociaux et des Go-Pro, le mouvement avait fait long feu.

La vidéo du cerf de La Croix-Saint-Ouen postée par Stanislas Broniszewski fait 7 millions de vues. Face au tollé, la Société de vénerie interdit à Alain Drach de chasser pendant un mois. « Si ce cerf avait été gracié, tout aurait été différent aujourd'hui », assure Pierre-François Prioux, président de la Société de vénerie, fédération nationale. « L'effet a été colossal », confirme Laurent Facques, son porte-parole en Picardie. Dans les semaines qui suivent, AVA parvient à réunir jusqu'à une cinquantaine de sympathisants en forêt. L'association essaime dans l'Oise, l'Aisne, les Côtes-d'Armor ou les Yvelines. Leurs vidéos font réagir médias et politiques.

En 2019, à la suite de la publication d'images montrant un cerf poursuivi par le Rallye des trois forêts jusque dans le centre de la petite commune de Pont-Sainte-Maxence, un arrêté ministériel met fin au « droit de suite », privilège royal qui autorisait le chasseur à tuer un animal même s'il s'était réfugié dans une propriété privée. Stanislas Broniszewski résume d'une traite son combat

de ces cinq dernières années dans un café de Compiègne : il a assisté, dit-il, à plus de 250 chasses, il ne dort plus et, quand il y arrive, il fait sans cesse ce même cauchemar au cours duquel il court dans la forêt jusqu'à ce que ses jambes ne le portent plus.

« Ces gens n'en ont rien à faire des animaux, tout ça est une forme de lutte des classes », affirme, de son côté, Alain Drach. Silhouette voûtée, cheveux blancs plaqués en arrière, il sonne la trompe dans sa redingote bleu et jaune, les couleurs de la famille Rothschild. Le silence se fait. Têtes baissées, les mains croisées, cinq personnes s'alignent devant lui. Ces bénévoles, appelés valets de li-miers, ont « fait le bois » à l'aube pour repérer des cerfs dans la forêt.

Fins connaisseurs de la faune locale, ces passionnés sont capables de déterminer l'âge et le sexe des bêtes en fonction de la trace de leurs pas et d'en faire le compte rendu aux chasseurs. Parmi eux, Frédéric Sudel, 49 ans, suit les chasses depuis « qu'il sai[t] marcher ». Opérateur dans l'industrie chimique, il travaille en trois huit, mais pas le mercredi matin pour pouvoir faire le bois avec son fils de 15 ans. Jacqueline*, retraitée, cheveux gris très courts, aime ces balades dans le noir et le silence. Elle voudrait que ses « cendres soient par-semées dans la forêt ».

Il y a aussi celui qui se fait appeler « La Feuille », 57 ans, magasinier à la retraite et valet depuis ses 16 ans. Lors du « rapport », chacun fait le compte rendu de cette promenade matinale. Les uns ont vu des sangliers, les autres ont repéré un daguet, certains ont aperçu un dix-cors. Alain Drach décide de l'animal à suivre et de la parcelle de forêt où diriger la meute.

« Escape game » en plein air

La trompe sonne de nouveau, les cavaliers se lancent à l'attaque suivis de près par une centaine de vététistes, une dizaine de 4 × 4. Ils sont retraités, chômeurs, caristes, vigiles, entrepreneurs, vendeurs. Ces suiveurs en tenue kaki ou camouflage, avec leurs jumelles à la main et leurs appareils photo aux impressionnants zooms, font mentir les contempteurs de l'entre-soi de la chasse à courre.

« Hier, on était au chevreuil, demain au sanglier et aujourd'hui au cerf. » Gilles, retraité

C'est d'eux que parle Alain Drach lorsqu'il évoque « ces rencontres sociales qu'[il] n'aurai[t] jamais pu faire sans la vénerie ». Philippe, 73 ans, ancien fraiseur dans la métallurgie, entretient sa forme grâce à ces chasses qu'il suit à vélo deux fois par semaine. Gilles et Micheline, 72 et 75 ans, suivent l'équipage depuis sept ans. Ils ont huit enfants, dix-huit petits-enfants et six appareils photo achetés uniquement pour la vénerie, tout comme leur Land Rover.

« Hier, on était au chevreuil, demain au sanglier et aujourd'hui au cerf », résume Gilles. Le retraité paie 250 euros par an à l'équipage pour pouvoir suivre les cavaliers dans les chemins forestiers grâce à un laissez-passer. Sa confortable pension permet à cet ancien patron d'une entreprise dans la restauration collective de s'offrir plusieurs cotisations dans différents équipages.

Tandis que chiens et chasseurs cherchent la proie, les suiveurs partagent un

sandwich aux carrefours, tendent l'oreille pour entendre les chiens et guettent les allées pour voir le cerf bondir. « Il y a un contre, ils repartent vers le haut », s'exclame Gilles voyant le piqueux faire demi-tour. Le contre est l'une des ruses du cerf ; l'animal repasse une seconde fois par le même chemin afin de tromper les chiens. Tous aiment reconnaître cette ruse, la commenter comme on apprécie le dribble ou le crochet d'un joueur de football. C'est un jeu, un escape game en plein air. « Non, c'est une passion », conteste Gilles, derrière les jumelles.

Tous refusent que l'on parle de spectacle et disent la même chose : ils aiment la forêt, les chiens, les cerfs. Ils sont nés ici, y passent leur vie, viennent pour les champignons, le brame, la balade avec les petits-enfants. Ils ne font de mal à personne, estiment-ils, ils font même du bien à la faune. D'après les veneurs, cette prédation qu'ils jugent naturelle permet aux bêtes de rester sauvages et d'entretenir toutes leurs ruses pour survivre.

« C'est la chasse la plus naturelle, écologique et sélective, on laisse toutes ses chances à l'animal contrairement à la chasse à tir », répète Alain Drach. Sur une saison, l'équipage tue une trentaine de cerfs et trois fois sur quatre l'animal s'en sort vivant. « On ne comprend pas que l'on nous traite d'assassins, ce sont les AVA qui aspergent nos chiens de bombe lacrymogène », s'insurge le valet « La Feuille ».

Pour beaucoup, les AVA sont des bobos parisiens. Un suiveur en forêt d'Orléans les assimile même à demi-mot aux « black blocs qui cassent tout pendant les manif ». Personne ne comprend les raisons pour lesquelles les opposants suivent ces parties avec autant d'assiduité. « Vous descendriez sur la pelouse du Parc des Princes tous les week-ends sous prétexte que vous n'aimez pas le foot ? », demandait un bouton en redingote marine et vermillon du Rallye des trois forêts lors d'une chasse à Chantilly.

« Ils balançaient de la musique pour nous empêcher de repérer les chiens, nous faisaient des croche-pattes, nous insultaient. » Un défenseur de la cause animale

Depuis ce fameux 21 octobre 2017, « je fais tout ce qui est légal pour les empêcher de tuer un cerf », répond Stanislas Broniszewski. Inspirés des hunt saboteurs anglais, les militants lancent des enregistrements d'aboiements en haute qualité pour attirer la meute vers eux, pulvérisent du spray à la citronnelle pour tromper l'odorat des chiens. Et leurs vidéos font basculer l'opinion publique de leur côté.

Attaquée, la Société de vénerie a d'abord réagi en formant des « marcheurs » dès la saison 2018 pour « documenter les provocations et exactions des AVA », affirme Laurent Facques. Armés de GoPro, ces bénévoles en gilet jaune suivent et filment les AVA. Chez les antichasse, on parle d'une « milice » et de « méthodes de guérilla ». « Ils balançaient de la musique pour nous empêcher de repérer les chiens, nous faisaient des croche-pattes, nous insultaient », assure un défenseur de la cause animale.

« Depuis 2021, on a de plus en plus de provocations des deux côtés. Les gens prennent plus de risques pour avoir des bonnes vidéos et porter plainte. On instrumentalise la justice pour des questions idéologiques », regrette au téléphone Marie Lawrysz, procureure de la République près le tribunal de Com-

piège.

Clichés et « boucs émissaires »

Une Ford bordeaux se gare à proximité du carrefour des Mares-de-Jaux, près de Compiègne. Tous les veneurs connaissent cette voiture, depuis cinq ans qu'elle leur colle aux basques. À son volant, Léa Le Faucheur, 29 ans, brune à la frange courte et aux lunettes rondes, membre actif d'AVA et compagne de Stanislas Broniszewski. Les chasseurs ont fixé le lieu de rendez-vous sur le groupe WhatsApp de La Futaie des amis, réservé à ses seuls membres. Mais la militante a ses sources. « Comment se fait-il qu'elle soit au courant lorsque l'on change de lieu ? Il y a des taupes, c'est certain », s'insurge Jacqueline.

Léa Le Faucheur ne s'en cache pas et s'en amuse presque. « Un suiveur de Villers-Cotterêts nous donnait des infos sur les lieux de chasse, puis nous insultait quand il nous voyait arriver. Il a dû sentir qu'il allait se faire griller », confie-t-elle. Le samedi 3 décembre 2022, elle déboule en plein milieu des suiveurs avec huit conseillers régionaux des Hauts-de-France, Marine Tondelier, pas encore élue secrétaire nationale des Verts, la députée européenne Karima Delli, mais aussi les micros de France Culture et une caméra de l'émission « Quotidien ».

Un étonnant cortège défile ce samedi-là : les chiens traquent le cerf, les cavaliers suivent les chiens, les suiveurs suivent les cavaliers, Léa Le Faucheur suit les suiveurs et le perchiste de « Quotidien » court après tout ce petit monde pour préparer un sujet sur Marine Tondelier. « Vous êtes une barbare », nous lance un des élus écologistes nous prenant pour un participant avant de s'excuser. La chasse s'arrête à peine deux heures après alors qu'elle peut, en d'autres circonstances, durer jusqu'à cinq heures. On ne saura pas si la « voie » (l'odeur laissée par le cerf) était mauvaise ou si les journalistes et les élus ont rendu le terrain glissant.

Trois semaines plus tard, le mercredi 28 décembre, les talkies-walkies grésillent à nouveau dans la Ford bordeaux. Cette fois, nous sommes assis dans la voiture de Léa Le Faucheur. La traductrice est au chômage, mais elle assure qu'elle « viendrait même si [elle] avait un emploi. Si on n'est pas là pour filmer, personne ne saura ce qu'il se passe », affirme-t-elle. Elle est accompagnée de Nathan, 30 ans, et de Lisa, 27 ans, deux autres membres d'AVA Compiègne.

Talkies-walkies à la main, les deux militants s'aventurent dans la forêt tandis que nous suivons en voiture. Sans laissez-passer, l'opposante ne peut suivre qu'en empruntant les départementales et peut parcourir jusqu'à une centaine de kilomètres par chasse. Les cagnottes récoltées sur Internet financent son carburant. Les veneurs en forêt d'Orléans suspectent le milliardaire américain George Soros ou Xavier Niel, le fondateur de Free (par ailleurs actionnaire à titre personnel du Groupe Le Monde) et signataire de la tribune contre la chasse à courre, d'être derrière ces fonds.

Léa Le Faucheur se gare près de Jacqueline, de Micheline et de tous les autres. Je descends pour les saluer en souvenir des sandwiches et anecdotes partagés pendant les différentes chasses de ces dernières semaines. « Va-t'en, je ne te parle plus, dégage ! », tonne Jacqueline. Marianne, qui nous avait servi un verre dans le relais de chasse, nous tourne le dos. « Vous avez changé de

bord », lance-t-elle. « Va te faire voir », aboie un homme alors que j'avance vers Micheline. La retraitée claque la porte du 4 × 4 et démarre.

C'est précisément ce genre de scène qu'aimerait éviter Pierre-François Prioux, 62 ans, le président de la Société de vénerie. « Le prochain gros incident, c'est notre mort à tous », assure-t-il devant trois trophées de chevreuil enguirlandés à l'approche de Noël, dans sa maison, à Pamfou (Seine-et-Marne). Depuis qu'il a été élu président des veneurs, en juin 2022, ce professeur d'histoire-géographie à la retraite et maire de sa commune depuis 2020 ne dort plus. Ce titre jusque-là honorifique est devenu stratégique. Maintenant, c'est de lui que dépend la survie de la chasse à courre.

Deuxième président sans particule à son nom et le premier à avoir monté son équipage depuis la création de la Société de vénerie, en 1907, il est l'homme de la situation. Ses 135 chiens et treize chevaux, il ne les a pas hérités, lui. Son Rallye Tempête, il l'a monté en 1988 avec son épouse, Marie-Hélène, enseignante elle aussi. « Tout le monde nous a dit qu'on était fous, on nous regardait de travers, on avait ni la fortune ni le territoire », explique Olivier, 63 ans, DRH dans une ONG et un des premiers boutons de l'équipage. Pierre-François Prioux n'est pas du sérail et cette image de « self-made-veneur » tombe à pic.

Depuis son élection, l'homme approfondit le travail de communication lancé par son prédécesseur, Pierre de Roüalle. Nouveau casting avec un porte-parole pour gérer les turbulences en Picardie, nouveau responsable communication, des brochures sur le bien-être animal, des vidéos pour contrer les arguments des opposants... Le Fonds Vénerie, qui se consacre à la promotion de la chasse à courre, n'a jamais été autant sollicité. Ses ressources ont augmenté de 240 000 euros en 2019 à 414 000 euros en 2020.

« Avant, on se disait "vivons heureux, vivons cachés", maintenant on doit faire connaître notre pratique », résume Pierre-François Prioux. Dès son arrivée, le président a fait un « tour de France » de tous les veneurs, mais aussi des élus. Aux chasseurs de lièvres et de lapins, il a expliqué que, en s'attaquant à la vénerie, l'ennemi voulait en réalité la fin de toutes les chasses. « C'est comme Hitler quand il prend l'Autriche avant de faire une guerre totale », compare-t-il.

Il s'est rapproché de Willy Schraen, le patron de la Fédération nationale des chasseurs, parce qu'un million d'entre eux pèsent davantage que 100 000 veneurs. Dans la perspective de la future bataille parlementaire, Pierre-François Prioux sait qu'il pourra compter sur le grand réseau du lobby de la chasse, et notamment sur Eric Woerth, député de l'Oise, qui a quitté Les Républicains pour rejoindre la majorité présidentielle, sur le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, ou encore sur Philippe Marini, le maire de Compiègne. « Pour le moment, à part à la Nupes, j'arrive à parler à tout le monde », confie-t-il.

Loin de la région parisienne, dans la petite forêt de la Braconne (Charente), où l'on chasse le lièvre, tous reprennent ces mêmes arguments. « Ça commence petit, puis on interdit tout », soutient l'un des rares suiveurs en VTT. Ce mercredi 14 décembre 2022, avec le dégel, la gadoue colle aux bottes. L'ambiance est conviviale, on partage un café et un quatre-quarts sur des tables en plastique avant de partir traquer le lièvre à pied.

Pas de suiveurs par dizaines, ici, un seul cavalier et quelques cyclistes. Pas d'AVA, non plus. « Ils ne feraient pas beaucoup de buzz avec un lièvre », lâche Damien Guillon, 39 ans, le maître d'équipage. Le médecin de campagne insiste sur « la solidarité de tous les veneurs » avec ces chasseurs proches de Paris pris comme « boucs émissaires ».

Tous connaissent le nom d'Alain Drach, mais personne ne lui jette la pierre, ces incidents autour des cerfs sont surtout la faute de l'urbanisation, qui a mangé des bouts de forêt. Nicolas, travailleur agricole et bouton de l'équipage du Rallye saintongeais, ressent de l'injustice à chacune des vidéos d'AVA : « Le cœur du problème est l'incompréhension et ce cliché de veneurs prétendument riches », regrette-t-il.

Moderniser la vénerie

Pierre-François Prioux s'est donné pour mission d'inventer la « vénerie du XXI^e siècle ». Dès son arrivée, il a interdit la prise des grands cerfs avant le 1^{er} octobre (la saison commence le 15 septembre) pour permettre aux photographes de prendre des clichés de ces animaux juste après le brame. Le président aimerait aussi que les veneurs se retirent de certaines forêts. Le 22 décembre, il a rencontré Bertrand Souplet, le maître d'équipage du Rallye des trois forêts, pour lui indiquer les zones où il ne faut plus chasser. « Avant, on chassait à Vincennes, à Boulogne, en forêt de Sénart, c'est dans l'ordre des choses de se retirer des zones trop habitées », explique-t-il.

Pour une chasse à courre plus compatible avec les aspirations de l'époque et les vidéos sur les réseaux sociaux, Pierre-François Prioux préconise, dans certaines conditions, l'utilisation de l'arme à feu pour tuer le cerf alors que le code de la vénerie prône la dague depuis des siècles. C'était avant les GoPro. Egorger à l'arme blanche en forêt laisse plus de temps aux opposants pour filmer et heurte les urbains qui « mangent de la viande sous Cellophane ».

Dans l'Oise, les équipages se cachent désormais derrière les bâches de leur chenil pour procéder à la curée, le dépeçage de la proie qui choque le non-initié. « Avant, on la faisait au milieu des villages », regrette Alain Drach. Cette vénerie « moderne » est-elle en mesure de gagner la guerre de l'opinion ? « Je me battrais pour », affirme Pierre-François Prioux, espérant que son petit-fils, Charlie, et d'autres après lui galoperont encore longtemps derrière la meute familiale.

*Plusieurs interlocuteurs n'ont pas souhaité communiquer leur nom de famille.

par Sevin Rey-Sahin

